



Paris, le 13 juin 2019

Communiqué de presse SNICS-FSU :

LOI BLANQUER

« VICTOIRE des infirmier.es de l'Education Nationale »

Grâce à la pugnacité du SNICS-FSU, la politique éducative sociale et de santé et le personnel infirmier restent uniquement sous la gouvernance et la responsabilité du ministère de l'Education nationale,

EXIT LE SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION EN INTERMINISTERIEL

Grâce à la ténacité et à l'argumentaire du SNICS-FSU,

EXIT LE SERVICE DE SANTE SCOLAIRE SOUS FORME D'UNE EQUIPE PLURI PROFESSIONNELLE PLACEE SOUS L'AUTORITE MEDICALE

Les infirmier.es de l'éducation nationale se sont mobilisé.es à plusieurs reprises pour la promotion de la Santé à l'Ecole au service de la réussite scolaire.

Réunis en commission paritaire mixte **le 13 juin**, les Députés et les Sénateurs ont suivi les préconisations du SNICS-FSU et des infirmier.es de l'Education nationale, ils proposent:

- ✦ Amélioration de l'article 2 ter ; visite médicale de 3-4 ans, réalisée par la PMI, et réintroduction de la visite médicale de la sixième année.
- ✦ **Suppression de l'article 16 bis qui est actée. Le service sous forme d'équipe pluriprofessionnelle disparaît !**
- ✦ Introduction dans la loi, par l'article 16 ter, de la délivrance des médicaments pour les infirmier.e.s de l'Education nationale.

Le SNICS-FSU a défendu les revendications légitimes des infirmier.es de l'Education nationale, il continuera sans relâche à défendre le concept de Santé à l'Ecole au service des élèves.

Les infirmier.es de l'Education nationale resteront au sein de l'équipe pédagogique et éducative. Ils-Elles continueront d'assurer les soins préventifs et curatifs ainsi que la prévention des problèmes essentiels que peuvent rencontrer les élèves et qui nécessitent des réponses adaptées et personnalisées, notamment en termes d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de suivi.

Contact presse :

Saphia Guereschi [06 87 89 13 34](tel:0687891334)

Catherine Cordier [06 50 83 63 23](tel:0650836323)

Carole Pourvendier [06 79 78 89 85](tel:0679788985)

SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.E.S CONSEILLER.E.S DE SANTE

46 avenue d'Ivry 75013 PARIS - 01 42 22 44 52 – snics-fsu@snics.org